



# Les clefs de la ville

La lettre d'information de la commune de Barcelonnette - n° 11 / mars 2019

## ÉDITO

### Notre environnement

Notre première richesse c'est notre patrimoine naturel et culturel, tout ce qui s'incarne dans notre environnement, depuis nos rues, jusqu'aux sommets du Chapeau de Gendarme.

Le caractère urbain de Barcelonnette fait partie de ce patrimoine. Il en résulte la nécessité de préserver la qualité de cet environnement de ce cadre de vie. C'est dans cet objectif que nous avons lancé, en 2015 l'étude d'une Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP). Ce document d'urbanisme fixe les règles qui éviteront à l'avenir toute dénaturation. Après plusieurs réunions publiques, une enquête publique est désormais ouverte (voir page 4). À l'issue de toutes les procédures, la ville bénéficiera du label Site Patrimonial Remarquable (anciennement Cité de Caractère).

La qualité du ciel de la Vallée fait aussi partie de cet environnement à mettre en valeur. Dans les pages qui suivent vous pourrez constater les efforts engagés par la commune pour réduire le millier de lanternes et de lampadaires de la ville à environ 700. D'où une moindre pollution lumineuse pour mettre en valeur notre environnement nocturne, tout en faisant d'importantes économies pour le budget de fonctionnement.

Enfin, en matière d'environnement il est une question fondamentale, celle des ordures ménagères, du tri sélectif et du recyclage de tout ce que nous produisons. Tout ceci va évoluer très positivement grâce aux mesures prises par la Communauté de communes. Ces pages vous montreront combien, depuis le 1<sup>er</sup> avril, le tri sélectif peut être encore plus efficace. Nous souhaitons que tous les habitants appliquent ces nouvelles consignes. J'enchaîne volontiers pour dire que le civisme est un impératif, non seulement pour le ramassage ou le tri de nos déchets, mais aussi pour tenter d'abolir toutes autres formes de vandalisme, de dégradations volontaires qui viennent polluer notre environnement. Là aussi il reste beaucoup à faire, hélas !

*Pierre Martin-Charpenel*

## ECLAIRAGE PUBLIC

En 2017 et 2018 ont été réalisés d'importants travaux de réfection de l'éclairage public en centre-ville, ceci pour un montant total de plus de 500.000 € HT, avec des subventions à hauteur de 80 %. Il était indispensable d'intervenir sur le réseau compte tenu de sa vétusté et sur les luminaires, tous très gourmands en énergie. La dépense totale pour éclairer toutes nos rues et voies était de l'ordre de 76.000 € en 2013, elle a été ramenée à 62.300 € en 2018 et sera encore inférieure en 2019, avec les travaux en cours. Dans cette phase de travaux, les luminaires ont été repositionnés pour en diminuer le nombre tout en procurant un éclairage doux et surtout également réparti au sol, pour le confort et la sécurité. Ainsi, environ 300 points lumineux vétustes et énergivores auront été supprimés et remplacés par 230 luminaires, sources d'économies. Ces travaux ont permis aussi une amélioration du paysage urbain de la ville, avec la suppression de disgracieux poteaux en béton ... il en reste encore beaucoup trop.

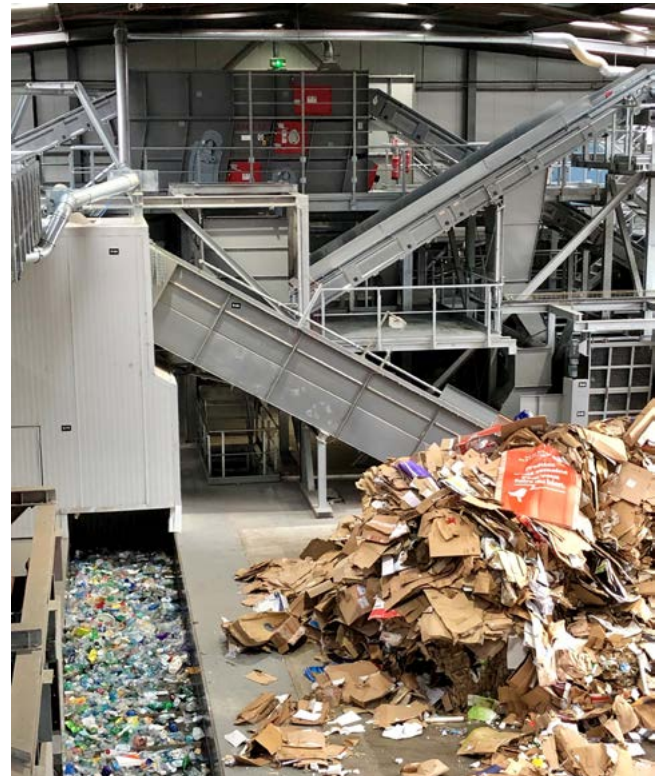
Cet hiver, alors que les jours étaient les plus courts, des défaillances ont touché le secteur nord de la ville. Il n'y a jamais eu la moindre volonté de couper l'alimentation de ce secteur par économie, et nous comprenons parfaitement les désagréments qui en ont résulté pour les riverains.

Une nouvelle et dernière phase d'amélioration est en cours dans le secteur ouest de la ville. Là, par économie, seuls les luminaires seront changés (environ 145). Les travaux ont commencé avenue Émile Aubert, en partant du quartier de Chabrand afin de retrouver un éclairage continu jusqu'au Pont du Plan, les supports existants (mats métalliques ou - hé-



las - poteaux béton) étant conservés. Ce sera encore un éclairage avec des leds, source d'économies, en lieu et place des ballons fluo. La dépense atteint 126.000 € HT, cette fois-ci subventionnée à 100% par les Certificats d'Économie d'Énergie, grâce au Pays SUD dont la Vallée fait partie.

L'ensemble de tous luminaires changés depuis 2017 seront pilotables à distance. Au total il y en aura environ 370. Leur intensité lumineuse sera réglable, jusqu'à l'extinction de certains à des heures fixées. Dans les semaines à venir des tests de modulation de l'éclairage durant le cœur de la nuit seront pratiqués, suivant les secteurs, avec des baisses de 20, 30 ... 60%, à déterminer. Vos réactions seront les bienvenues pour toujours réduire les dépenses en électricité, tout en vous donnant satisfaction. Il n'est pas exclu non plus de couper totalement l'éclairage durant une période de la nuit dans certains quartiers périphériques, encore équipés avec du matériel ancien, ceci bien entendu en informant et échangeant avec les habitants concernés.



**Constat :**

L'augmentation des coûts de gestion des déchets est inéluctable si nous ne changeons pas nos habitudes, et ce pour des résultats médiocres en matière d'environnement :

- Les efforts réalisés en termes de réduction des tonnages d'ordures ménagères, depuis dix ans, sont restés vains du fait de l'augmentation des coûts à la tonne (308€/t) ;
- Le tri sélectif a peu progressé, alors qu'il ramène le coût des déchets à 90 €/t une fois valorisés.
- Les déchets déposés en déchetterie ont doublé pour atteindre 1 300 t à 216 €/t valorisés seulement à hauteur de 34€/t ; L'augmentation des coûts de traitement et l'augmentation exponentielle de la Taxe Générale des Activités Polluantes (TGAP) annoncées nous obligent à réagir d'autant plus que notre ratio déchets enfouis / déchets valorisés est éminemment améliorable ;
- La fin, en 2018, des contrats qui nous liaient à VÉOLIA ou à la plupart des éco organismes ou intervenants nous donne des marges de manœuvre pour innover et changer de portage.

**Un triple objectif :**

A) **Anticiper** les hausses pour maintenir, au moins, la taxation OM à son niveau actuel, la diminuer, si possible, après validation de notre gestion ;



**Valoriser les déchets,  
une priorité économique et écologique.**

**Trier ses déchets, c'est protéger notre sol,  
notre eau... et donc notre santé.**

**Trier ses déchets,  
c'est préserver nos ressources naturelles.**

**Trier nous coûte trois fois moins cher.**

**Plus on trie, moins on enfuit.**

B) **Participer** au mieux au mouvement décliné à tous les niveaux de notre société pour répondre aux engagements issus des Grenelle pour l'environnement (à notre échelle départementale « territoire zéro déchet, zéro gaspillage », à celle du Pays S.U.D « territoire à énergie positive » et à

celui de la Région à travers son « Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets » (PRPGD) ) visant à nous inscrire dans une économie de type circulaire ;

C) **Améliorer** de manière concrète notre cadre de vie, ce qui augmentera d'autant l'attractivité touristique de notre territoire.

**Quatre types d'actions :**

- 1) **mutualisation** (déjà réalisée) par l'adhésion au Syndicat Mixte Départemental d'Élimination et de Valorisation des Ordures Ménagères (SYDEVOM);
- 2) **augmentation des recettes ou valorisation** (déjà réalisée) : amélioration des contrats négociés avec le SYDECOM, participation financière des professionnels);
- 3) **facilitation du tri** (à partir de 1<sup>er</sup> avril) : extension des consignes de tri, passage au Bi-Flux (verre et emballages papier) - voir page ci-contre;
- 4) **optimisation de la collecte des déchets** (2019-2021) entre les communes, par la mise en place de Points d'Apport Volontaire (PAV) et la généralisation de la collecte des Ordures Ménagères (OM) en colonnes (aériennes ou semi-enterrées) qui sera totalement transférée au SYDEVOM, du plus loin au plus près, fin 2020.

## UNE GRANDE SIMPLIFICATION POUR TOUS

Depuis le 1<sup>er</sup> avril tous les emballages vont dans la même colonne de tri.

Jusqu'à présent, dans les Alpes de Haute-Provence, seulement la moitié des emballages était recyclable : les bouteilles, bidons et flacons en plastique. L'autre moitié, constituée des pots, barquettes et plastiques souples ne l'était pas, faute d'exutoires.

Aujourd'hui des débouchés existent et le centre de tri de Manosque s'est modernisé en vue d'accueillir efficacement ces nouveaux emballages : c'est ce qu'on appelle "l'extension des consignes de tri à tous les emballages". Ainsi, afin d'harmoniser les consignes à l'échelle du département, c'est à partir du 1<sup>er</sup> avril 2019 que celles-ci sont entrées en vigueur.

Pour ce qui concerne l'Ubaye, le regroupement des papiers, journaux et emballages, s'effectuera dans le cadre d'une gestion "biflux" dans les seules colonnes jaunes : afin d'optimiser la collecte, les colonnes jaunes et bleues sont réunies en un seul type de colonne.

Désormais, les barquettes en plastique ou polystyrène, les pots de yaourt, les tubes en plastique, les sachets et sacs plastique (ect.) se mettent dans les conteneurs jaunes, avec les bouteilles, bidons, flacons, cartonnettes, briques et tous les emballages métalliques.

Le geste de tri est facilité pour l'habitant : "Chez vous tous les emballages se trient !".

Découvrez tout le tri sélectif en Ubaye :  
[www.ccvusp.fr/tri-selectif.html](http://www.ccvusp.fr/tri-selectif.html)

**En résumé** : Les barquettes en plastique ou polystyrène, les pots de yaourt, les tubes en plastique, les sachets et sacs plastique (etc...) se mettent dans les conteneurs jaunes, avec les bouteilles, bidons, flacons, cartonnettes, briques, tous les emballages métalliques avec les papiers et journaux.



## Quand je trie, la Vallée me dit merci !

**Trier ces déchets pour qu'ils puissent être recyclés, c'est économiser de l'énergie. L'extraction et la transformation de matières premières consomment plus d'énergie que leur recyclage.**



## ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Le compte administratif 2018 de la commune, sorte de compte d'exploitation annuel où figurent de manière détaillée les dépenses et recettes donne par nature et par lieux de consommation, les dépenses d'énergie ci-dessous :

L'électricité est la dépense principale avec 132 000 €, l'éclairage public étant le poste le plus élevé (47% du total des factures). Ensuite c'est le gaz (58.800 €), pour le marché couvert, el Zocalo, la médiathèque, l'école primaire et la mairie. Puis le fioul (55 700 €), pour la piscine, le musée, la salle de sports et l'école maternelle. Le réseau de chaleur bois qui alimente les Services Techniques, seule énergie renouvelable, représente une charge de 15 600 €.

Les investissements sur le réseau d'éclairage public ont porté leurs fruits, des efforts restent à faire sur cette énergie dont le prix ne baissera pas à l'avenir et qui concerne tous les bâtiments. Il en est de même pour les autres énergies, la chasse aux dépenses d'énergie n'est pas finie.

## Forum du Bien-Être 2019

La municipalité organise, le dimanche 9 juin prochain, la quatrième édition du « Forum du Bien Être » dans le parc de la Sapinière. Le programme détaillé de la journée est en cours de finalisation. Il vous sera communiqué d'ici quelques jours.

**Le film documentaire sur le yoga dans le monde « Debout »** de Stéphane Haskell devrait pouvoir être projeté au Ciné Ubaye au cours d'une séance exceptionnelle **samedi 8 juin** en soirée.

Nous sommes d'ores et déjà particulièrement heureux et fiers de vous annoncer la présence, parmi nous à Barcelonnette, du professeur Henri JOYEUX, chirurgien oncologue de renom, et auteur de nombreux ouvrages. L'après-midi, à partir de 14 heures, il donnera une conférence sur le thème « **bien manger pour vivre mieux** », suivie d'un débat et d'une séance dédicace.

Réservez bien cette date ! l'accès au forum, ouvert de 10 heures à 17 heures, avec notamment espace de restauration, est entièrement gratuit.

## Point Accueil Ecoute Jeunes et Parents (PAEJ)

Ce service est dédié aux adolescents et jeunes gens de 10 à 25 ans et aux parents. Il est porté par le Centre hospitalier de Digne-les Bains et rattaché à la Maison Départementale des Adolescents du 04 implantée à Manosque. Le Point Ecoute est un service gratuit, anonyme et confidentiel dont l'accueil est assuré par une psychologue. Aucune formalité administrative ni autorisation parentale ne sont demandées. L'objectif premier est de proposer un accueil inconditionnel afin de faciliter la démarche des jeunes et des parents. Le Point Écoute est un lieu de prévention, d'information, d'écoute et de soutien où toutes les problématiques de nature familiale, personnelle, sociale, éducative ou scolaire peuvent être abordées. En 2018, le Point Écoute de Barcelonnette a reçu 48 adolescents et 14 parents pour un total de 296 visites. En fonction des situations, il permet également de faire le point en famille. Ainsi, 51 entretiens familiaux ont eu lieu pour 30 familles concernées. **Horaires** : mercredi, jeudi et vendredi de 13h30 à 18h30  
**Adresse** : 1<sup>er</sup> étage de la mairie de Barcelonnette. **Tél** : **04.92.36.02.86**

## Poème - Acrostiche

Barcelonnette surnommée « Ville aux Villas »  
Aux touristes fournit de beaux panoramas.  
Riches en sites, champs de neige pendant l'hiver  
Ces pics élevés tels que Séolanes, Chambeyron,  
Et le Pain de Sucre qui est dur à l'ascension.  
L'Ubaye au fond de la vallée y serpente  
On trouvera au Sauze tremplin, monte-pentes  
Nombreuses ascensions vous pourrez faire en cars,  
Nommons les cols d'Allos, Cayolle, Larche et Vars.  
Edelweiss, reine des Alpes vous pourrez cueillir,  
Toutes sortes de croquis prenez en souvenir.  
Touristes venez ici passez tous vos congés  
Et de nos Alpes retournerez émerveillés.

Irénée Laurent  
du Lauzet-Ubaye, dans les années 1936

## Enquête publique sur l'AVAP

Cette enquête, qui a débuté le 8 avril, pour une durée de 33 jours, se terminera le 10 mai.

Le dossier de l'enquête est consultable en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture au public et sur le site Internet de la commune [www.ville-barcelonnette.fr](http://www.ville-barcelonnette.fr)

Les observations pourront être consignées sur un registre disponible à la mairie, ou par courrier électronique ([mairie@ville-barcelonnette.fr](mailto:mairie@ville-barcelonnette.fr)) ou par voie postale à l'attention de M Pasquali, commissaire enquêteur qui recevra le public en mairie (salle d'accueil - 2<sup>e</sup> étage) les 8 et 17 avril de 8h30 à 12h ainsi que les 2 et 10 mai de 14h à 17h.

## Conseil Départemental de l'Accès au Droit

Besoin d'une information juridique ?  
Vous pouvez rencontrer gratuitement un avocat dans les locaux de la Mairie de Barcelonnette  
Prenez rendez-vous directement auprès de la mairie  
04.92.80.79.00.

### Les rendez-vous sont gratuits et confidentiels.

Les prochaines permanences pour l'année 2019 sont fixées les 11 avril, 13 juin, 10 octobre & 12 décembre de 10h à 13h.

## Le Dauphiné Libéré

Le Dauphiné a lancé début janvier 2019 une nouvelle rubrique en page région « un jour, un geste pour la planète ». Il s'agit de faire un article quotidien sur une initiative locale pour préserver la planète. Économiser l'énergie, privilégier les produits locaux et de saison, réduire ses déplacements ou les partager, jeter moins de déchets, recycler... Nombreux sont ceux qui agissent : particuliers, chefs d'entreprise, élus, militants associatifs, citoyens...

Vous aussi, vous pouvez participer à ce défi en agissant, en témoignant de vos actions ou de vos propres expériences ou bien en nous indiquant des initiatives exemplaires.

Pour cela, vous pouvez joindre Philippe Fossé au 06 21 49 33 21 ou par mail / [philippe.fosse2@orange.fr](mailto:philippe.fosse2@orange.fr).

Clefs de la ville n°11 - mars 2019.

### Directeur de publication :

Pierre Martin-Charpenel.

**Impression** : JM Barcelonnette

**Mise en page** : Laurence Lécuyer, Marielle Fribourg

[www.barcelonnette.fr](http://www.barcelonnette.fr) - tél : 04 92 80 79 00

[www.facebook.com/mairiedebarcelonnette/](http://www.facebook.com/mairiedebarcelonnette/)

Remerciement aux élus et non élus qui ont participé à la rédaction de ce numéro : Michèle André, Jean-Michel Payot

## AGENDA

### AVRIL 2019

> mardi 2 : *La Forza del Destino* opéra (Verdi) - Ciné Ubaye  
> mercredi 3 : permanence Logiah Info Bus - place Aimé Gassier  
> **du 4 au 6 : Regards d'Altitudes Films de Montagne - Ciné Ubaye**  
> lundi 8 : début enquête publique/AVAP - permanence du commissaire enquêteur de 8h30 à 12h salle d'accueil de la mairie  
> jeudi 11 : permanence Conseil Départemental d'Accès au Droit sur rendez-vous 0492807900  
> samedi 13 : stand info compostage pendant le marché - pl. Aimé Gassier  
> jeudi 17 : permanence du commissaire enquêteur/AVAP de 8h30 à 12h salle d'accueil de la mairie  
> jeudi 18 et vendredi 19 : Bien vieillir *Ma santé au menu* - deux jours de stage de 9h à 16h - à la médiathèque - renseignement auprès du CCAS de Barcelonnette  
> jeudi 25 : Permanence de l'architecte des bâtiments de France sur rdv 0492367060  
> jeudi 25 : *Séniors au volant et mobilité* - une journée d'information et de pratique à partir de 9h salle du marché couvert.  
> mardi 30 : *Faust - opéra (Gounod)* Ciné Ubaye

### MAI 2019

> jeudi 2 : permanence du commissaire enquêteur/AVAP de 14h à 17h salle d'accueil de la mairie  
> vendredi 10 : Fin enquête publique / AVAP permanence du commissaire enquêteur de 14h à 17h salle d'accueil de la mairie  
> samedi 11 : *Tram des Balkans* concert - El Zócalo  
> **dimanche 12 : Fête Franco-Italienne en ville et à la Sapinière**  
> jeudi 16 : *Within the Golden Hour / New Sidi Larbi Cherkaoui / Flight pattern* - ballet - Ciné Ubaye  
> samedi 25 et dimanche 26 : Week-end danse - danse - El Zócalo

### JUIN 2019

> mercredi 5 : permanence Logiah Info Bus - place Aimé Gassier  
> dimanche 9 : Forum du Bien-Être parc de la Sapinière  
> dimanche 9 : *Atelier Lyrique d'Embrun* - opérette - El Zócalo  
> mardi 11 : Roméo et Juliette ballet (Prokofiev) - Ciné Ubaye  
> mercredi 12 : *Don Quichotte* opéra - Ciné Ubaye  
> jeudi 13 : permanence Conseil Départemental d'Accès au Droit sur rendez-vous 0492807900  
> vendredi 14 : *Looking for Adèle* théâtre - El Zócalo  
> mardi 18 : *Electre/Oreste* - théâtre Ciné Ubaye  
> jeudi 19 : *Paris Nice Cyclo* étape ravitaillement - place Aimé Gassier à partir de 8h50